Envoyé en préfecture le 28/09/2026
Reçu en préfecture le 28/09/2026
Publié le
ID : 029-200083178-20260924-2026D134-DE

République Française

Département du FINISTERE

Commune de Plouigneau

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 24/09/2026

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
33	25	32

Vote
A l'unanimité
Pour : 32 Contre : 0 Abstention : 0

L'an 2026, le 24 Septembre à 19:00, le Conseil Municipal de la Commune de Plouigneau s'est réuni à la salle des mariages, sous la présidence de Madame HUON Joëlle, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit ou de façon dématérialisée aux conseillers municipaux le 18/09/2026. L'ordre du jour a été affiché à la porte de la Mairie le 18/09/2026.

Présents : Mme HUON Joëlle, Maire, Mmes : ALLAIS-KERRIEN Fanny, COLAS Odette, COLLONGUES Sylvie, COTTY Sandra, CRAS Sandrine, GUYOMARC'H Jeanne, LE GOFF Brigitte, LE NUZ Isabelle, LE ROLLE-DUMONT Géraldine, LE SCORNET Georgette, LECOURTOIS Anne Marie, MOUILLÉ Sandrine, MM : BEGUIVIN Patrick, BOUSSARD Laurent, BUREL Jean-Jacques, BURIENS Michel, DE GUERDAVID Jean-Michel, DUVAL Daniel, HÉRÉ Roger, JEAN Joël, JOUAN Yves, LAURENCIN Mathieu, LE ROUX Alain, LEVY Ludovic

Absents ayant donné procuration : Mmes HAMON Julie à BOUSSARD Laurent, LE FOURNIS Fabienne à LE NUZ Isabelle, THOS Kristel à LE SCORNET Georgette, MM. BOUDROT Christophe à HÉRÉ Roger, HUON Thierry à BUREL Jean-Jacques, SALOMÉ Olivier à JEAN Joël, SIMON Alain à GUYOMARC'H Jeanne

Absent : M. WESTER Alain

A été nommé(e) secrétaire : M. BOUSSARD Laurent

2026D134 – Solidarité pour les sinistrés de la canicule et des incendies

La France a traversé une vague de chaleur d'une intensité exceptionnelle, qui a mis en danger les personnes les plus fragiles. Dans plusieurs régions, les incendies ont détruit des habitations, exploitations agricoles et des hectares de forêt.

Face à cette situation la Fondation de France se mobilise, en complémentarité avec l'action des pouvoirs publics, pour apporter une aide rapide aux personnes isolées et vulnérables.

Dans ce contexte, il est proposé d'allouer une aide financière d'un montant de 1 000 euros en faveur des sinistrés, laquelle sera versée à la Fondation de France.

Après en avoir délibéré,
Décision du conseil municipal : Adopté à l'unanimité.

En mairie, le 25/09/2026
Le Maire
Joëlle HUON

MAIRIE DE PLOUIGNEAU 29 (Finistère)

Le secrétaire de séance,
M. BOUSSARD Laurent